

pakistanais, qui nous sont encore pratiquement inconnus. Parmi les livres récents sur la politique musulmane moderne dans le sous-continent⁴, celui-ci est assurément le plus novateur; nous espérons qu'il aura une suite.

Marc GABORIEAU
(Paris, CNRS/EHESS)

Juliette MINCES, *La femme voilée, l'Islam au féminin*. Paris, Calmann-Lévy, 1990. 235 p.

Dans cet ouvrage, Juliette Mince, sociologue et anthropologue de terrain, spécialisée dans les questions de l'immigration, intéressée au statut des femmes en pays d'Islam, fait le point sur l'évolution de la condition féminine dans cet espace géo-culturel, dix ans après la publication de son livre intitulé *La femme dans le monde arabe*. Ce travail volontairement restreint au monde arabe est aussi le fruit de réflexions enrichies par des expériences étendues à d'autres sociétés patriarcales du Tiers-Monde. Il est le produit d'observations faites lors de séjours et de voyages prolongés dans le monde musulman, de l'Iran et la Turquie au Maghreb et au Proche-Orient, en passant par le continent indien, l'Afrique noire et les républiques musulmanes d'Union Soviétique.

Dans une première partie, elle analyse à partir d'un éclairage nouveau les formes quotidiennes de l'oppression; dans une deuxième partie, elle fait le point sur le statut juridique de la femme. Puis, plutôt que de présenter une série de monographies sur chacun des pays arabes, l'auteur a choisi d'illustrer sa démonstration en troisième partie de l'ouvrage par deux exemples-types, l'Algérie et l'Égypte, à partir desquels elle estime qu'il est possible de dégager des conclusions plus générales, signifiantes pour le présent et l'avenir de la question féminine dans le monde arabe.

Où en est donc la libération de la femme dans cette région du monde aujourd'hui en 1990? Tel est l'objectif de cette réflexion dont les critères de référence sont nécessairement fondés sur des valeurs universelles qui prédominent dans le monde occidental : esprit critique, égalité des droits et démocratie. L'auteur procède à un bilan global d'évaluation de la condition des femmes au quotidien, toutes couches sociales confondues, après l'étape de la modernisation engagée par certains États au lendemain des indépendances et suite aux bouleversements politiques intervenus ces dix dernières années dans le monde arabo-musulman : la révolution iranienne de Khomeiny, l'expansion de l'intégrisme musulman et le problème de l'intégration de populations musulmanes immigrées, culturellement attachées à l'islam, tel qu'il se pose dans les démocraties occidentales. D'après l'auteur, le bilan est peu encourageant et plutôt globalement

4. M. Yusuf Abbasi, *London Muslim League (1908-1928) : An Historical Study*, Islamabad, National Institute of Historical Study, 1988. David Gilmartin, *Empire and Islam : Punjab and the Making of Pakistan*, Berkeley, University of California Press, 1988. Ian Talbot, *Punjab and the Raj, 1849-1947*, Delhi, Manohar, 1988; et

Provincial Politics and the Pakistan Movement : The Growth of the Muslim League in North West and North East India 1937-1947, Karachi, Oxford University Press, 1988. Ayesha Jalal, *The State of Martial Rule. The Origins of Pakistan's Political Economy of Defence*, Cambridge, University Press, 1990.

négatif, sauf pour un très petit nombre de femmes appartenant à l'élite occidentalisée, qui seules ont bénéficié des bienfaits du modernisme (accès à l'éducation, au travail salarié, à l'information, etc...). On notera même certains reculs par rapport aux décennies précédentes dans le domaine juridique concernant le statut personnel. Pesanteurs sociales, résistances culturelles, freins à l'émancipation des femmes, retour en force aux sources de la tradition et refus de toute évolution des mœurs, assimilée à l'occidentalisation, telles sont les faits observables qui méritent un questionnement plus approfondi.

Ce qui fait sens pour l'auteur, c'est l'utilisation abusive et dévoyée de la religion islamique, visant à maintenir le rapport de domination qu'exercent les hommes à l'encontre des femmes pour préserver un ordre social rendu en partie caduc par l'évolution incontestable de ces sociétés vers la modernisation (urbanisation, industrialisation, salarisation et ses corollaires : éclatement des structures sociales et familiales traditionnelles). Tout se passe comme si le statut d'éternelle mineure, dévolu à la femme arabe, était posé une fois pour toutes, de façon quasi immuable, en dehors de l'espace et du temps et au delà des avatars historiques qui ont fait entrer le monde arabe dans la modernité.

C'est au nom du respect de l'islam que se perpétuent dans cette aire culturelle les formes d'oppression sexuelle les plus criantes, tel l'enfermement physique et psychologique des femmes, dont le voile reste un symbole à la fois religieux et politique des entraves qu'elles subissent. Il semblerait que, dans les turbulences que connaît cette fin de siècle, la perpétuation de l'infériorisation de la femme sur le plan juridique et social, sa négation en tant qu'individu, légitimées par un corpus de règles, de codes, de traditions et de lois issus du Coran participe davantage du refuge collectif, dans une logique périmée basée sur une forme d'hystérie identitaire, relayée par une idéologie de type sécuritaire.

Juliette Mince pousse plus avant la problématique posée dans son premier ouvrage publié en 1980 en interrogeant le substrat historico-sociologique qui impose la différence et la spécificité du monde islamique. Dans sa première partie, elle démontre comment, au delà des similitudes troublantes quant au statut inférieur de la femme dans les sociétés pré-industrielles, celui de la femme arabo-musulmane reste bloqué à l'intérieur d'un univers confessionnel, tandis que partout ailleurs dans le Tiers-Monde les femmes se libèrent peu à peu du joug et de la totale suprématie des hommes. Pourquoi sont-elles les seules à subir cette loi quasi inchangée ? C'est que les valeurs objectives qui fondent les relations familiales et les comportements sociaux dans le monde islamique traditionnel reposent en fait sur une triple logique qui prend ses racines historiques dans des sociétés pré-islamiques vieilles de deux mille ans, et dont certaines traditions et coutumes furent ensuite codifiées par l'Islam et consignées dans le Coran. Le premier fondement de cette logique renvoie à la structure patriarcale de la famille et de la société, basée sur l'endogamie, créant un vaste réseau complexe de relations familiales et inter-familiales issues de lignages basés sur la parenté du sang, unis par le mariage et liés les uns aux autres par des relations économiques, sociales et sentimentales. Cette organisation de la parentèle et de la famille affecte considérablement le statut de la femme. L'appartenance de la femme à son groupe agnatique implique son infériorité économique, légale et morale, par rapport au parent mâle de la ligne paternelle, responsable de sa parenté. De cette logique en découle une autre, dont les critères touchent à la fierté familiale, à des normes de comportement étroitement liées au

code de l'honneur, résidu vivace d'une antique civilisation méditerranéenne, force vitale par laquelle l'individu mâle impose au clan l'affirmation de sa personne humaine, et qui est un mélange d'amour-propre, de dignité, de moralité, de fierté et de solidarité.

L'honneur de l'homme, et son corollaire qui est la survalorisation des mâles et de la virilité, doivent être garantis par la conduite morale des femmes, leur chasteté et leur pureté sexuelle, ce qui impose un ensemble de contraintes, de sanctions et de contrôle social des hommes sur les femmes afin de faire respecter l'honneur familial dont elles constituent l'enjeu primordial. En contrepartie le groupe familial, clé de voûte de la nature patriarcale et patrilineaire de la société, se doit d'entretenir les femmes sur le plan économique, d'où la perpétuation du statut de dépendance économique de la femme, inscrit dans le Coran sous l'obligation au contrat de *nafaqa* pour les hommes. Le troisième volet qui découle des deux autres, et qui fut réglementé de façon stricte par l'Islam, c'est la logique des rapports hommes-femmes fondée sur la séparation des sexes. L'espace islamique est scindé en deux.

L'ordre féminin relève de la vie familiale, privée et domestique, l'ordre masculin du domaine public et des affaires de la cité. En articulant son analyse autour de ces trois éléments (système d'organisation patriarcale, honneur, et ségrégation sexuelle de l'espace) l'auteur permet de déceler la connivence profonde qui existe entre la logique politique de l'asservissement et du contrôle des femmes et l'exigence religieuse qu'impose la loi coranique. Cette problématique, qui remet en cause la thèse, complaisamment défendue jusqu'ici, d'un islam originel pur et réformateur, voire révolutionnaire quant au statut des femmes, dévoyé dans son interprétation au cours de l'histoire, constitue une nouveauté. Il pose clairement le problème de la non-séparation des pouvoirs en islam entre le public et le privé. Il éclaire sur la relation dialectique qui existe entre la genèse de l'Islam dans sa volonté manifeste de régir tous les domaines de la sphère publique et privée et la défense et le maintien de la religion. En outre, l'auteur insiste sur deux aspects de l'ordre du comportemental qui nous paraissent également nouveaux et fondamentaux pour mieux comprendre les formes quotidiennes de l'oppression en terre d'islam. Elle démontre dans des passages assez durs comment « l'hypertrophie des valeurs masculines », la puissance virile, le développement du narcissisme chez le jeune garçon, la survalorisation de la virilité et le machisme ajoutés à l'obligation de l'enfermement des femmes, entraînent des frustrations psychologiques parfois graves, des obsessions, la mise en place de stratégies de compensation et enfin un dévoiement de la sexualité, génératrice d'oppression et dommageable pour la société tout entière.

La deuxième partie constitue une source d'informations abondantes et précieuses sur le statut juridique des femmes. Il traite en détail des réformes légales introduites dans le cadre de l'Islam dans de nombreux pays musulmans. Pour la plupart des législateurs, il s'agit d'une nouvelle interprétation de la *šari'a* mieux adaptée au monde moderne dans lequel la famille a subi des transformations, notamment dans les villes. Avec l'accès à la modernité, il s'est créé un climat favorable à l'amélioration du statut légal de la femme, conforme au nouveau rôle qu'elle est censée jouer dans la société. Ces réformes concernent l'âge légal du mariage, l'interdiction des mariages forcés, l'accès à l'enseignement et au travail salarié, la garde des enfants, l'héritage et l'obtention des droits civiques, etc. Cependant, au delà des disparités observées

entre les différents États (de types laïciste, conservateur, traditionaliste) à propos des codes de la famille ou de l'accès des femmes à la citoyenneté par les droits civiques, la législation islamique et le « statut personnel » qui s'en inspire continuent à privilégier la femme dans sa seule fonction de procréation comme l'instrument de reproduction du système sociétal, plus que comme un individu dont il importe de reconnaître les droits.

Les deux exemples fournis par l'Algérie et l'Égypte prouvent que ce modèle est aujourd'hui en crise. Touchées dans leur fondement par une conception de la modernité importée de l'Occident, les sociétés du monde arabe se sont trop profondément modifiées pour se permettre un réel et conséquent retour aux sources, en prônant de revenir au mode de vie antérieur comme le réclament les intégristes par surenchère nationaliste, dans une affirmation des valeurs de l'islam face aux valeurs occidentales jugées inadéquates. Ce mode de fonctionnement de type réactionnel et défensif ne peut en aucun cas être constructif et conduire à penser la modernité en dehors des normes occidentales. D'ailleurs, la question reste posée : n'y aurait-il qu'une seule forme de modernité ? C'est à ces sociétés elles-mêmes de répondre.

Concevoir, penser et mettre en œuvre une société future en marche vers la modernité avec le souci justifié de préserver son identité profonde. D'autres sociétés comme le Japon semblent y être parvenues.

La femme « voilée » cimente l'ordre moral islamique, ordre à la fois social et conventionnel, tant il est vrai que les efforts déployés par une minorité pour s'extirper de la bâtarde risquent d'entraîner un effondrement des bases familiales et patriarcales sur lesquelles reposent ces sociétés. La femme en terre d'islam demeure le symbole vivant d'une civilisation antique et pourtant en transition, où le dogme de la tradition n'est plus acceptable et où le progrès que constitue son émancipation ne l'est pas encore.

Mireille PARIS
(C.N.R.S., IREMAM, Aix-en-Provence)

Caridad RUIZ DE ALMODOVAR SEL, *Historia del movimiento feminista egipcio*. Universidad de Granada, 1989. 21×14 cm, 270 p.

En un volume de dimension finalement modeste, M^{me} Ruiz a écrit une histoire complète du mouvement féministe égyptien. On trouve ici l'essentiel d'une thèse soutenue à l'université de Grenade et parue en microfiches en 1986. Très logiquement cette étude se présente en trois parties : le point sur l'avant-féminisme (1 chap.), le féminisme (les précurseurs, 1 chap.; le mouvement féministe proprement dit, 1 chap.) et le bilan du féminisme (1 chap.).

Au XIX^e siècle, la situation de la femme en Égypte — pays majoritairement musulman — apparaît commandée par le sort que lui réserve la loi musulmane. Il serait excessif de prétendre que le Coran prône une parfaite égalité entre l'homme et la femme. Du moins s'emploie-t-il à améliorer ce qu'était la condition féminine en Arabie avant l'islam, de même qu'il dresse dans de nombreux versets des garde-fous non négligeables contre l'autoritarisme et l'absolutisme masculins. Or tout se passe, montre M^{me} R., comme si la conscience collective musulmane s'était appliquée pendant ces douze siècles à ignorer ou à gommer les avantages ou garanties